

BAC PRO

Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin



Le bachelier élève les animaux, observe, surveille et apprécie l'état du chien ou du chat, adapte son alimentation. Il intervient dans les différentes phases du cycle de reproduction avec l'assistance d'un vétérinaire. Il définit et adopte une stratégie commerciale en fonction de l'évolution du marché et des besoins des clients et peut proposer des services : éducation, dressage, toilettage, pension...

Il établit un plan de sélection des animaux et contrôle leur reproduction. Il apprécie leur état de santé et leur comportement. Il choisit et prépare les aliments, sait adapter les rations à chaque sujet. Il entretient les équipements et les bâtiments d'élevage. En outre, il organise l'achat et la vente des animaux, en conformité avec la réglementation en vigueur. Enfin, il peut proposer des services annexes (dressage, pension...).

Il fixe les prix, assure la promotion de ses animaux, le conseil à la clientèle et les formalités et nécessaires à l'aboutissement d'une vente.

Il participe à l'entretien des équipements, matériels et bâtiments, procède à des travaux d'aménagement dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Il peut travailler seul ou avec des salariés.

Généralement reprise ou ouverture d'animalerie ou d'élevage : ce sont souvent de très petites entreprises, qui recrutent peu.

Débouchés

Le bac pro d'éleveur forme aux fonctions de chef d'entreprise ou de responsable d'élevage.

Le titulaire de ce diplôme est capable de conduire un élevage de chiens ou de chats. Il travaille en tant que chef d'entreprise ou que responsable d'élevage.

Métier(s) accessible(s) :

- éleveur(euse)
- vendeur(euse) en animalerie
- responsable d'élevage
- dresseur éducateur de chiens

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Qualités requises :

- capacité d'observation
- gout pour la production canine ou féline
- sens du relationnel
- disponibilité (horaires)

Programme

Disciplines et activités	Heures	Horaire hebdomadaire *
Enseignements Généraux		
Français	112	2h
Documentation	28	0h30
Histoire Géographie	84	1h30
Education socio culturelle	84	1h30
Langue vivante étrangère	98	2h
Education physique et sportive	112	2h
Mathématiques	112	2h
Biologie Ecologie	126	2h
Physique Chimie	112	2h
Informatique	28	0h30
Enseignements professionnels		
Sciences économiques, sociales et de gestion	252	4h30
Sciences et techniques des équipements	56	1h
Zootchnie	322	6h
Enseignement à l'initiative de l'établissement	112	2h
Activités pluridisciplinaires	84	

*horaire hebdomadaire indicatif

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Descriptif des enseignements professionnels

- Reproduction, mise bas, santé des animaux. Éducation des chiots et chatons.
- Choix et utilisation des bâtiments et des équipements.
- Biologie, physique : nutrition, système cardiovasculaire, interactions entre l'animal et son environnement.
- Fonctionnement de l'entreprise et analyse des résultats techniques et économiques d'un élevage
- L'évolution du marché et les besoins des clients, stratégie et communication.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro

-14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel : coeff. 5
- Pratiques professionnelles :coeff. 4
- Sciences appliquées et technologie : coeff. 2

Domaine général :

- Epreuve de Français, compréhension du monde : coeff. 4 :
- Langue vivante, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Mathématiques, coeff 2

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 34 candidats inscrits, 34 présentés, 28 admis (soit 82.35% de réussite).

Poursuites d'études

Ce bac pro est surtout destiné à l'insertion immédiate sur le marché du travail. Mais il est possible de poursuivre vers :

- BTSA Technico-commercial AEC (animaux d'élevage et compagnie)
- BTSA Productions animales
- BP Educateur canin

Où se former

30 Meynes

Lycée professionnel agricole privé (*Privé sous contrat*)

Pour en savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Publications ONISEP Nationales
- Diplômes Du CAP au BTS/DUT
- Dossiers Le dico des métiers
- Parcours Les métiers de l'agriculture
- Parcours S'occuper d'animaux

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

www.portea.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.